



Wallonie

## Ville de Tubize

# ENVIRONNEMENT

## AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Décret relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, le Service public de Wallonie – Direction de l'Assainissement des Sols est saisi d'une demande de projet d'assainissement.

Le demandeur est la société Regibo S.A. N.V. représentée par Monsieur Guy Vanbellinghen, dont le siège social est situé à 276, Chaussée d'Enghien à 1480 Saintes.

Les terrains concernés sont situés chaussée d'Enghien, 276 à 1480 Tubize sur les parcelles cadastrées division 4, Section C, n°39P et 39R.

Le projet consiste en un assainissement des parcelles sur lesquelles deux taches de pollution aux hydrocarbures et une pollution homogène des remblais ont été découvertes et caractérisées lors de précédentes études.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous pris préalablement avec l'agent traitant** durant les jours ouvrables, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Tubize, Département Cadre de vie (Service Environnement), Grand'Place 1, 1480 Tubize.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant : Mr Legrain, téléphone : 02/391.39.58, mail : [info@tubize.be](mailto:info@tubize.be), dont le bureau se trouve Grand'Place 1 à 1480 Tubize.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 3 novembre 2022 au 18 novembre 2022 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Tubize, Grand'Place 1 à 1480 Tubize ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [info@tubize.be](mailto:info@tubize.be)